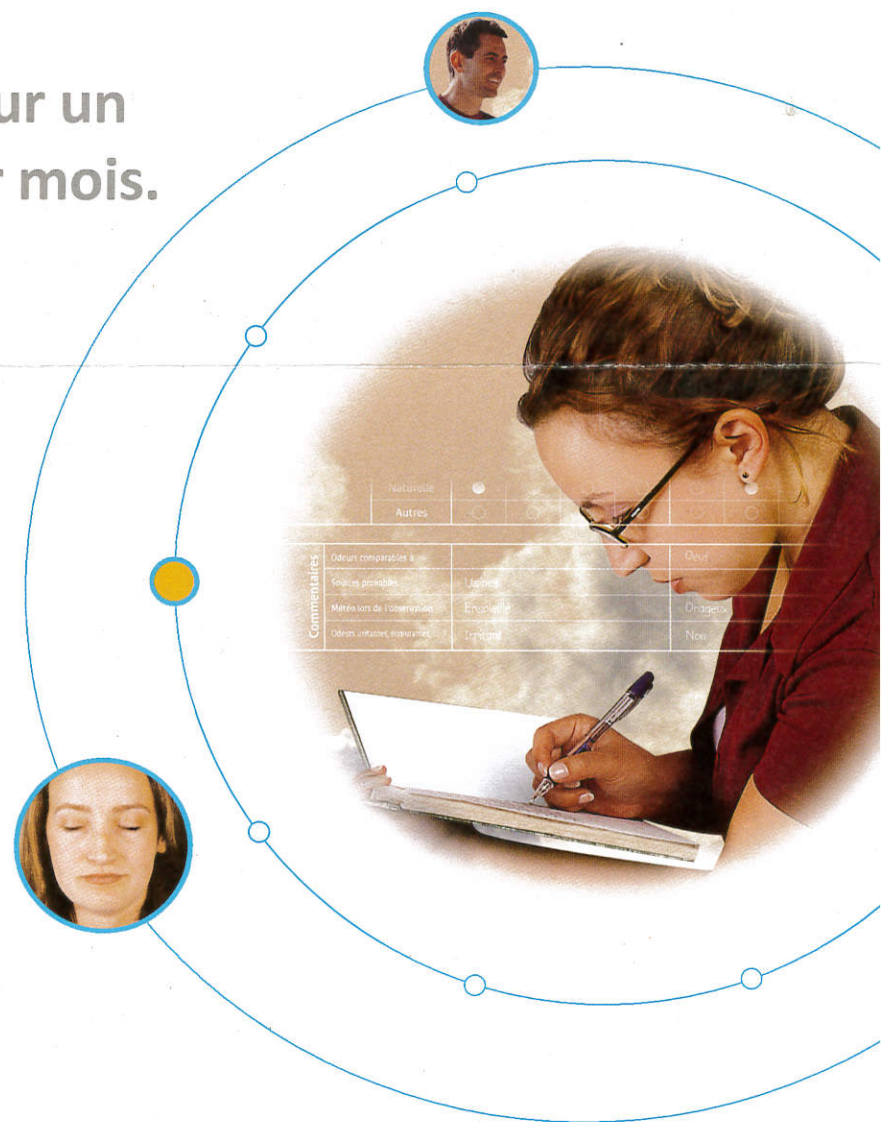


Surveillance régionale des odeurs

Odeurs gênantes ? Parlons-en !

Vous souhaitez participer à la surveillance des odeurs, devenez nez bénévole.

- Vous notez vos observations sur un questionnaire une semaine par mois.
- Vos observations nous aident à :
 - > localiser les zones fortement gênées par les odeurs,
 - > rechercher les sources potentielles de ces odeurs.
- Vous recevez chaque trimestre la lettre des odeurs.



Vous êtes gênés par une mauvaise odeur, déposez une plainte.

-  N° Vert 0 800 17 56 17
- www.sro-paca.org